

Rejoindre l'équipe de Delson c'est avoir l'opportunité de contribuer à l'effervescence d'une municipalité dynamique qui compte un peu plus de 8 450 habitants. Travailler à Delson c'est aussi de bénéficier d'un environnement de travail stimulant où chaque personne a l'opportunité de faire une différence!

Nous sommes à la recherche d'une personne qui occupera le poste de brigadier, brigadière scolaire.

BRIGADIER, BRIGADIÈRE SCOLAIRE

(POSTE SAISONNIER)

DESCRIPTION SOMMAIRE DU POSTE

Sous la supervision du contremaître des Service technique et travaux publics, le brigadier scolaire accompagne de façon sécuritaire les écoliers qui traversent aux intersections désignées, à l'aller et au retour de l'école, afin de prévenir les accidents de circulation. Il assure la surveillance à son intersection, informe et renseigne les écoliers sur les règles de sécurité afin de développer des comportements sécuritaires.

DESCRIPTION DE TÂCHES

- Analyse l'environnement pour déterminer la zone de danger;
- Évalue la circulation, arrête de façon sécuritaire la circulation;
- Accompagne et dirige les écoliers afin que ceux-ci traversent de façon sécuritaire;
- Donne des consignes de sécurité aux écoliers et s'assure qu'elles soient respectées;
- Signale à son supérieur la présence d'individus suspects autour des écoles et de conducteur qui contrevient au Code la sécurité routière, au besoin;
- Effectue toute autre tâche reliée à sa fonction et requise par son supérieur immédiat.

COMPÉTENCES ET QUALIFICATIONS

- Détenir un diplôme d'études secondaires (DES) ou l'équivalent;
- Avoir un sens aigu des responsabilités et de la sécurité ;
- Posséder des aptitudes pour travailler auprès des enfants ;
- Être assidu, ponctuel, vigilant et posséder un bon jugement ;
- Faire preuve d'autonomie, d'initiative et de débrouillardise ;
- Avoir la capacité de travailler dans toutes les conditions climatiques ;
- Être disponible pour travailler sur un horaire flexible et pouvoir se déplacer sur l'ensemble du territoire ;
- Formation de secouriste et/ou en santé sécurité au travail, un atout;
- Autoriser la Ville à effectuer une enquête de vérification et à prendre connaissance des résultats de cette dernière quant à de possibles antécédents judiciaires incompatibles avec la fonction postulée.

CONDITIONS SALARIALES

Le salaire horaire se situe entre 20,44 \$ et 24,04 \$, établi en fonction de l'expérience reconnue.

L'horaire de travail es du lundi au vendredi établi en fonction des heures de classe et le total d'heures travaillées dans une journée est réparti sur plusieurs périodes (matin, midi et après-midi) ;

Ce défi vous intéresse ?

Faites-nous parvenir votre curriculum vitae avant **le 18 août 2025** à l'adresse électronique suivante : cv@ville.delson.qc.ca

* Nous remercions tous les candidats de leur intérêt. Toutefois, nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.

* Le genre masculin est employé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.